

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 14 (1953)

Heft: 3

Rubrik: Rapport annuel de la Société fédérale des orchestres pour 1952

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

8. Propositions des sections.
9. Fixation de la cotisation annuelle pour 1953.
10. Budget pour 1953 (voyez «Sinfonia» nos 4/5 1953).
11. Nomination d'une section-vérificateur des comptes.
12. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués.
13. Propositions diverses.
14. Nomination de vétérans fédéraux.

III. COMMENTAIRES RELATIFS A L'ORDRE DU JOUR

Ad 7 a): Le comité central ne fait point de propositions quand aux réunions des présidents pour 1953.

Ad 7 b): Nous proposons de fixer un montant de 2000 à 3000 fr. pour l'achat d'oeuvres musicales et pour compléter le mobilier de la bibliothèque centrale pour 1953. Ce montant pourra, si nécessaire, être prélevé sur le fonds de la bibliothèque.

Ad 7 c): L'enquête étant encore en cours de route, le résultat de celle-ci ne pourra être communiqué que plus tard.

Ad 7 d): Nous proposons que la SFO remette à l'avenir aux sections jubilaires (25, 50, 75 ans et a. d. s.) un don d'honneur (en espèces ou en argent). Pour bénéficier de ce don d'honneur, la section en question doit être membre de la SFO depuis au moins cinq ans.

Ad 9): Nous proposons de laisser la cotisation annuelle au même taux que pour l'année écoulée (fr. 1.— pour chaque membre actif, membre libre ou collaborateur).

Ad 12): Les sections qui désireraient se charger de l'organisation de l'assemblée des délégués de 1954 sont priées d'en informer le président central par écrit.

IV. MUTATIONS

Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue, comme section de la SFO, à l'Orchestre de Dietikon, qui après bien des ennuis a de nouveau pu se constituer. L'Orchestre de Dietikon a été membre de la SFO de 1928 à 1952. Le président actuel est M. O. Gehrig. Date de l'admission: 16 février 1953. Nombre des membres: 14.

Au nom du comité central: R. Botteron, président central.

Rapport annuel de la Société fédérale des orchestres pour 1952

Une nouvelle année vient de s'écouler et c'est avec joie que votre président central vous fait part des quelques conclusions qui suivent:

Relevons, tout d'abord, l'heureux changement intervenu dans la composition des programmes de nos différentes sections, changement nettement en faveur de la musique classique.

Nous nous rappelons qu'il y a quelques années encore, l'idée maîtresse était dirigée vers la «musique légère» et que cette dernière semblait représenter l'activité principale de nos orchestres d'amateurs.

En face du changement intervenu, nous nous demandons quelle est la cause de la remise en valeur de la musique du 18 et 19ème siècles. La réponse est simple. Nous la devons, tout d'abord, aux directeurs de nos sections qui, depuis plusieurs années, espéraient le changement intervenu, mais qui, faute de compréhension, devaient souvent y renoncer. En 2ème lieu, mentionnons, avec modestie, que notre société a contribué également à ce changement qui, pour beaucoup, a pu se réaliser avec satisfaction, sans même qu'ils le remarquent. Nous pensons aussi à l'heureux effet qu'ont eu les cours de direction donnés annuellement par Monsieur le prof. Dr Cherbuliez, dont l'autorité dépasse de loin nos frontières, et qui a su imprégner tant d'heureux conseils à ses auditeurs. Nos sections en récoltent aujourd'hui les fruits.

Parallèlement et en corrélation avec le but poursuivi, nous avons effectué ces dernières années d'importants achats de musique pour la bibliothèque centrale, en cherchant à l'augmenter par des oeuvres de valeur. Les discussions fructueuses et variées qui eurent lieu, lors des conférences des présidents, ainsi que lors de l'assemblée des délégués, sur la question de «musique légère» ou «musique classique» contribuèrent également à l'établissement de programmes plus riches et permirent de plus en plus l'audition de beaux concerts.

Par ce changement, la vie musicale suisse a indiscutablement repris un élan et la population peut entendre régulièrement des oeuvres qui semblaient vouloir disparaître de nos salles de concert. Un point important à relever ici est celui que la «musique classique» est en général beaucoup mieux à la portée des orchestres d'amateurs que d'autres genres de musique.

Ainsi, durant l'année 1952, nous n'avons pas manqué de poursuivre visiblement et fidèlement l'idéal que nos statuts nous imposent. Cette année encore, notre société et toutes ses sections ont donné maintes preuves de l'effort qu'elles poursuivent pour le bien de la population et du pays, en remettant en évidence la musique facile ou difficile que nous ont laissée les grands maîtres, en influençant ainsi favorablement la vie spirituelle, culturelle et musicale du pays.

Assemblée des délégués. L'assemblée générale des délégués a eu lieu le 11 mai 1952 dans le sympathique village de Balsthal. La belle invitation due à la plume du président du comité d'organisation de l'assemblée des délégués, M. E. Rumpel, nous dévoila les beautés de cette région de notre pays. Une forte participation, soit 53 sections et 111 participants étaient réunis à Balsthal. La question du logement fut résolue non sans peine, dans cette sympathique localité, grâce à l'amabilité de la population. Le soir précédent l'assemblée, l'orchestre de Balsthal offrit aux délégués, ainsi qu'à la population — la grande halle du gymnastique était comble —, un concert symphonique de choix. Le soliste, auquel la société organisatrice fit appel, fut M. Hans Heinz Schneeberger, un des jeunes violonistes virtuoses suisses des plus doués, qui par l'interprétation d'un concerto de Mozart connut un très heureux succès. Tout le concert mit en honneur

les forces musicales de Balsthal et contribuèrent hautement à embellir l'assemblée des délégués. Nous tenons à exprimer nos remerciements très sincères au directeur, au soliste ainsi qu'à tout l'orchestre de Balsthal pour leur travail méritoire.

Au concert succédèrent quelques heures de détente familière dans la grande salle de l'Hôtel Rößli. De bonne heure déjà, la musique des cadets de Balsthal sonnait la diane, dimanche matin, puis les deux sociétés de musique de la localité se réunissaient pour apporter leur salut aux délégués. Nous nous en référons à ce sujet au compte-rendu paru dans «Sinfonia», no 6/7 1952. Nous tenons encore à remercier ici chaleureusement M. E. Rumpel, président du comité d'organisation, Monsieur le Dr méd. W. von Burg, président de l'orchestre de Balsthal, ainsi que tous leurs collaborateurs pour leur accueil amical, l'organisation réussie et les magnifiques productions qu'ils nous ont offertes.

Les délibérations furent rapidement liquidées. Tous les détails utiles ont été fournis dans «Sinfonia» no 6/7 1952. Nous voulons toutefois rappeler que l'assemblée octroya au comité central un crédit de 2000 à 3000 francs pour l'achat de musique destinée à la bibliothèque centrale. Au cours des délibérations, un intéressant échange de vues eut également lieu sur la question du recrutement des bois et des cuivres dans nos sections. Il fut ensuite décidé d'envoyer à chaque section un questionnaire sur la base duquel le comité central réunirait des propositions afin de faire rapport à la prochaine assemblée des délégués. Le problème de l'engagement de jeunes artistes suisses comme solistes dans nos concerts fut également discuté et il fut chaudement recommandé aux sections de tenir compte de cette possibilité.

La prochaine assemblée des délégués aura lieu à Langenthal, dont la section fête son cinquantenaire en 1953.

Le poste vacant de caissier au comité central a été confié à l'unanimité à M. Benjamin Liengme, membre de l'orchestre de la ville de Delémont. Par cette décision, les sections romandes ont obtenu une représentation au sein du comité central.

Nomination de vétérans. Pour terminer cette assemblée, le président central eut l'honneur de remettre l'insigne honorifique de vétéran à une dame et seize messieurs, ayant durant 35 ans et plus participé à la vie d'un orchestre. Leurs noms ont paru dans «Sinfonia» 6/7 1952.

Autorités de la société

a) Comité central :

président central: Robert Botteron, Berne
vice-président: Paul Schenk, Wil
secrétaire central: Louis Zihlmann, Soleure
caissier central: Benjamin Liengme, Delémont
bibliothécaire central: Ernest Roos, Lützelflüh

Durant l'année écoulée, le comité central a tenu 3 séances: le 19 janvier à Olten, le 10 mai à Balsthal et le 19 juillet à Berne. En dehors de ces séances, de nombreuses questions furent liquidées par écrit.

b) Commission de musique :

président: G. Fessler-Henggeler, Baar
membres: Dr Ed. M. Fallet, Berne
Prof. Dr A.-E. Cherbuliez, Kilchberg/ZH

La commission de musique s'est réunie le 10 mai à Balsthal pour mettre au point les propositions relatives à de nouveaux achats de musique. Les affaires courantes furent liquidées normalement par écrit. Nous rappelons ici que la commission de musique se tient volontiers à disposition des sections et qu'elle reçoit avec plaisir toutes les propositions qui lui sont faites concernant l'achat de nouvelles oeuvres musicales.

Mutations. Nous nous sommes efforcés, durant l'année écoulée, de recruter de nouvelles sections. Le secrétaire central accomplit, à cet effet, un travail important grâce auquel 4 orchestres ont adhéré à notre société.

Etat au 1. 1. 1952	113 sections
Entrées :	
Orchesterverein Hägendorf-Rickenbach (1. 3. 52)	
Orchestergesellschaft Gelterkinden (15. 11. 52)	
Orchesterverein Goldach (25. 11. 52)	
L'Odéon, orchestre symphonique de La Chaux-de-Fonds (2. 12. 52)	4 sections
Sorties :	
Orchesterverein Dietikon (3. 2. 52)	
Orchesterverein Bazenhaid (1. 1. 52)	2 sections
— ces deux sections ont dû suspendre leur activité —	
Etat au 31. 12. 52	115 sections

Finances. Le bouclage des comptes de la société paraîtra dans le prochain numéro de «Sinfonia».

Conférence des présidents. L'assemblée des délégués ayant maintenu le désir de voir s'organiser des conférences régionales de présidents, nous espérons que ces conférences rencontreraient un plus grand succès. On dit volontiers «Tel est le président, telle est la société!» Ce qui est certain, c'est que les dirigeants de nos sections ont l'occasion, lors de ces rencontres, d'échanger d'utiles et précieuses idées et recevoir maints conseils dont ils pourraient faire usage avec fruits dans leur activité.

Les conférences eurent lieu le 13 janvier à Lucerne, le 27 janvier à Winterthour et le 10 février à Olten. Ces journées furent introduites par un très intéressant exposé de M. le Dr Ed. M. Fallet, membre de la commission de musique, sur ce thème «Les succès du président d'un orchestre». Lors de ces 3 conférences, les participants se déclarèrent très heureux et furent enthousiasmés sur la valeur et l'utilité de telles rencontres. Nous tenons à remercier ici M. le Dr Fallet pour son grand dévouement à la cause de la SFO. (à suivre)